



Association L'Alternateur
17 rue du Barri
04140 Seyne
N° W043005678
SIRET 879 187 953 00028
lalternateur04@gmail.com

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le 17 février 2024, à 17h00, s'est tenue l'AGO de l'association l'Alternateur.

Participants

- Présents : 47 adhérents
- Représentés : 17 pouvoirs
- Nombre d'adhérents : 180
- Membres du CA : Antonin Adam, Eliane Mathieu, Françoise Ciaravola, Marc Reynaud, Aurélie Listrat
- Salariées : Prisca Perin, Isabelle Dalban
-

Nous n'avons pas le quorum statutaire, l'assemblée générale extraordinaire peut démarrer.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le 17 février 2024, à 17h15, s'est tenue l'AGE de l'association l'Alternateur.

- **Ordre du jour :**
- Rapport moral
 - Rapport d'activité
 - Rapport financier
 - Renouvellement du conseil d'administration collégial
 - Modifications statutaires
 - Animation participative

1) Rapport moral

Marc Reynaud présente le rapport moral de l'association.

Il commence par rappeler les valeurs qui avaient été définies à la création de l'association, afin de voir si elles correspondent toujours à l'esprit d'aujourd'hui.

L'Alternateur...

...n'est pas un simple café, mais un lieu collectif, au service de tous les habitant.e.s, pour leur permettre de réaliser leurs projets, rencontrer d'autres personnes, échanger, créer...

Nous voulons :

- Favoriser le lien social et le vivre ensemble;
- construire de nouveaux modes de relations valorisants, intergénérationnels, créatifs, coopératifs;
- favoriser l'accès à la culture pour tous;
- proposer un lieu à des publics gourmand d'activités;
- encourager une vie locale dynamique avec des temps de partage, d'échanges;
- favoriser les initiatives collectives pour le développement éducatif et social du territoire;
- favoriser le lien entre les associations et la population.
- valoriser les acteurs locaux, les produits locaux, une alimentation saine et rythmée par les saisons

Ce qui nous définit :

- Co-construction et Participation des usagers. L'Alternateur, c'est nous tou.te.s ! Tout-e adhérent-e peut proposer des idées d'animations, de projet, de fonctionnement
- Convivialité. Eclairs au chocolat, canapés et babyfoot ! Nous voulons que tout le monde se sente bien et accueilli
- Echange et partage, Ouverture aux autres et rencontre
- Culture, découverte et ouverture au monde !
- L'ouverture à toutes et tous, un lieu intergénérationnel
- Un brin de folie, la notre et la votre ! Et la rigueur d'un projet solide
- Un lieu et un projet dynamiques : Emergence / Créativité / Initiatives / Alternatives
- La volonté de transmettre, la pédagogie au coeur de nos actions
- Un but non-lucratif. Tous les profits sont réinjectés dans le fonctionnement du lieu

Le respect de chacun.e, du lieu, du voisinage. Aucune violence verbale, physique ou morale n'est tolérée à l'Alternateur

Il semble que nous sommes toujours en cohérence avec ces valeurs !

Marc Reynaud évoque ensuite quelques chiffres. Il souligne que l'Alternateur répond à un besoin pour les habitants de la vallée (80% de nos adhérents sont des locaux), et que le lieu est vraiment intergénérationnel (50% d'adhérents ont plus de 50 ans / 50% ont moins !).

La volonté d'être accessibles à tous en termes de prix est rappelée.

Nos nombreux partenaires sont cités et remerciés.

Les salariées sont remerciées pour leur travail.

2) Rapport d'activités

Prisca Perin et Isabelle Dalban présentent le rapport d'activité 2023 de l'association sous forme de quizz.

- Quand a été créée l'association l'Alternateur ?
08/08/2019
- Quand le lieu a-t-il ouvert au public ?
01/06/2021
- Combien de salariées y a-t-il aujourd'hui / qui sont-elles / que font-elles ?
3 salariées, les postes sont décrits.
- Quel agrément de la CAF bénéficie l'association et kezako ?
EVS Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives.
- Combien d'ateliers ont été proposés par les bénévoles en 2023 ? Qui fait quoi ?
98 pour 424h. Les bénévoles animant des ateliers sont cités.
- Comment devient-on bénévole ?
Pas de procédure particulière, vous êtes les bienvenus !
- Avec quelle association partage-t-on nos locaux ?
Guzu, le partenariat s'arrête en 2024.
- Quels travaux ont été faits dans le lieu en 2023 ?
Sono, poêle à granules, mises aux normes électriques / installations des radiateurs / fenêtres début 2024
- Quel est le spectacle/concert/atelier qui vous a le plus plu, marqué en 2023 ?
- Quel a été le gros projet de l'année ?
Leader

Le rapport d'activité complet est annexé à ce présent compte-rendu.

Voté à l'unanimité.

3) Rapport financier

Richard Rougon et Françoise Ciaravola, en charge de la comptabilité de l'association, présentent le rapport financier : bilan et compte de résultat 2022 sont annexés à ce présent compte-rendu. Ils présentent également le budget prévisionnel 2024.

Points importants :

- L'année 2023 a été une année fragile au niveau des finances. Beaucoup d'investissements dans du matériel et des demandes de subventions dont nous attendons encore le paiement
- Nous avons dû recourir à des emprunts pour assurer notre trésorerie
- L'année 2024 sera encore impactée par ces investissements
- Il est souhaitable d'augmenter notre marge d'autofinancement
- La gestion comptable a été basculée sur un logiciel cette année et des procédures vont être mises en place afin d'en faciliter la gestion

Voté à l'unanimité*4) Modifications statutaires*

Deux modifications statutaires sont proposées à l'assemblée générale.

- Modification de la périodicité des adhésions : le nouveau logiciel de comptabilité permettant de gérer les adhésions « au fil de l'eau », il est proposé de renoncer aux adhésions de septembre à septembre et de passer sur une adhésion de date à date.

Proposition validée à l'unanimité.

- L'activité principale de l'association étant la gestion d'un lieu de programmation culturelle et d'animation, il est difficile d'obtenir un quorum aux assemblées générales. Ainsi, afin de faciliter l'organisation de celles-ci, il est proposé de supprimer le quorum.

Proposition validée à l'unanimité.

5) Renouvellement des membres du CA Collégial

Eliane Mathieu donne sa démission.

Deux personnes se portent candidates pour intégrer le CA : Pierre Nicolas et Nicole Bayle.

Le CA collégial est donc composé de

- Antonin Adam
- Aurélie Listrat
- Françoise Ciaravola
- Marc Reynaud
- Richard Rougon
- Pierre Nicolas
- Nicole Bayle

Les membres du CA collégial sont élus à l'unanimité.

6) Projections 2024/2025

Nos objectifs pour les deux années à venir :

Travailler sur notre fonctionnement interne (gouvernance)

Développer notre lien aux associations locales

Aller à rencontre de lieux pairs (autres cafés asso) / Être + intégré au réseau des EVS du 04

Organiser plus de soirées à destination des jeunes

Ouvrir +

Développer le groupe musique partagée

Développer l'axe culturel en participant aux grands événements nationaux et en développant un partenariat avec la DRAC PACA

Formation sur le Wiki afin de mieux s'en servir

Formation son et formation PSC1 pour les bénévoles

7) Animation participative!

Deux post-it ont été distribués à chaque participant, afin de répondre à deux questions: comment ouvrir plus le lieu et comment augmenter notre autofinancement?

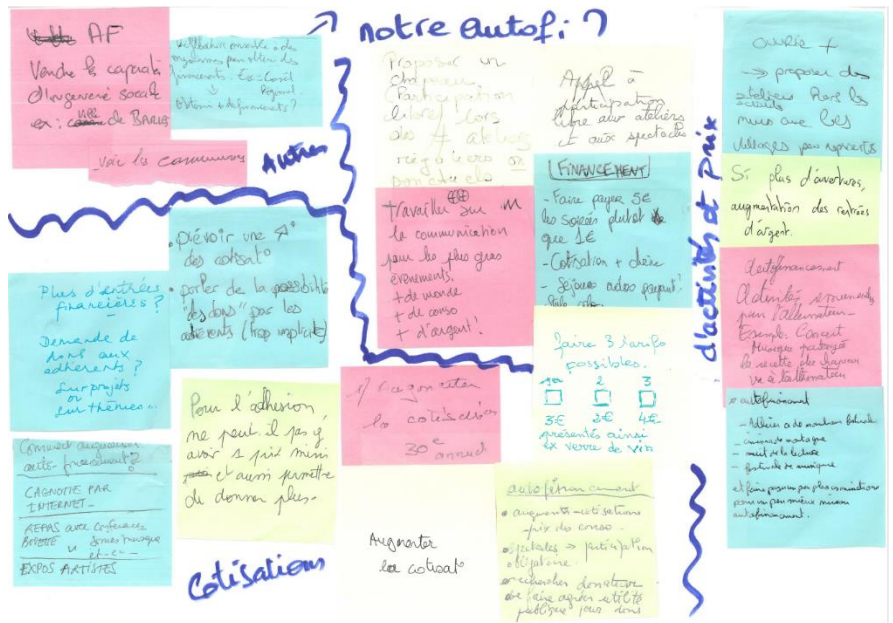
Comment ouvrir plus ?

Il ressort des propositions de diversification des activités proposées et des créneaux d'ouverture. Il semblerait également pertinent de recruter + de bénévoles et de plus communiquer vers eux.



Comment augmenter notre auto-financement ?

Plusieurs propositions intéressantes :
augmenter la cotisation / proposer différents tarifs pour les événements et les repas et les boissons / pouvoir recevoir des dons deductibles d'impôts



La réunion se clôture à 18h45 par un pot de l'amitié.

Fait à Seyne, le 17 février 2024

Antoine Adam Aurélie LISTRAT Eliane JATRIEU Marc REYNAUD

Francine CIARAVOLA Richard ROUGON